

ANALYSE DU PORTEFEUILLE GLOBAL (Source : Groupe Amundi)

Nombre d'émetteurs (hors liquidités) : 159

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

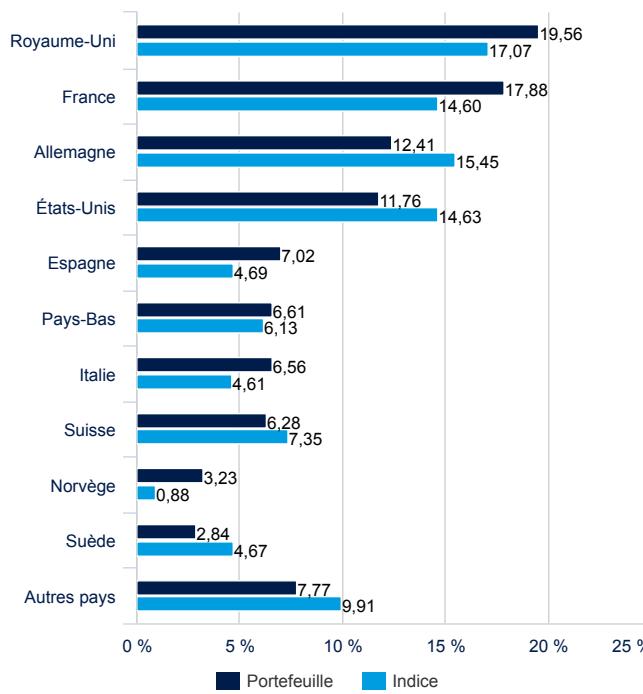
(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
NOVARTIS AG-REG	Santé	2,96%	1,04%
HSBC HOLDING PLC GBP	Finance	2,83%	1,08%
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	2,82%	0,59%
UNILEVER PLC (GBP)	Conso non Cyclique	2,19%	0,87%
ASTRAZENECA GBP	Santé	2,15%	0,27%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de communication	1,98%	0,93%
IBERDROLA SA	Services publics	1,91%	1,02%
RELX PLC	Industrie	1,89%	1,04%
ZURICH INSURANCE GROUP AG	Finance	1,89%	1,02%
SAFRAN SA	Industrie	1,78%	0,98%

* Hors OPC

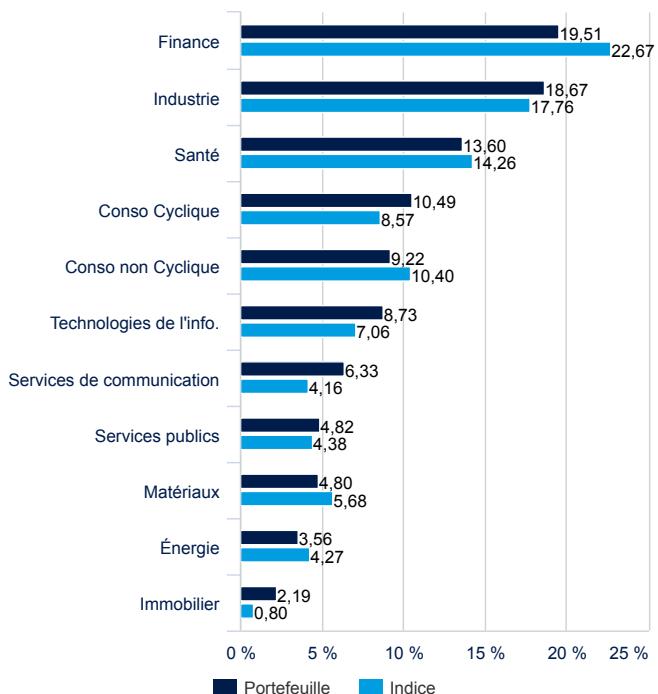
REPARTITION GEOGRAPHIQUE

(Source : Groupe Amundi)



REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi)



Hors OPC

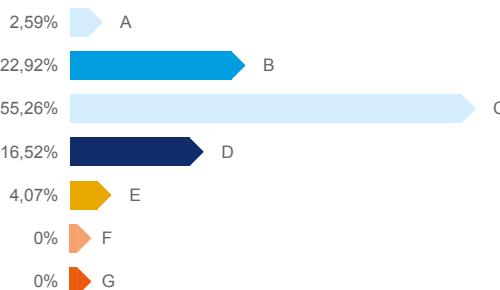
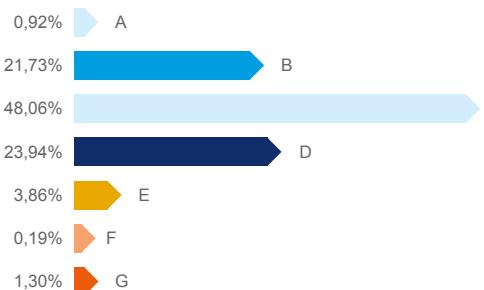
Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché** (y compris le **risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents**), **risque de change**, **risque de contrepartie**, **risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « **Profil de Risque** » du prospectus de ce fonds.

EQUIPE DE GESTION

**Cyrille Collet**Responsable de la gestion actions
quantitatives**Nicolas Johnson**Responsable de la Gestion Actions
Européennes

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille**De l'indice de référence****Evaluation par composante ESG**

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C	C
Gouvernance	C	D
Note Globale	C	C

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	140
% du portefeuille noté ESG ²	100%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
 - o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
 - o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...
- L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.